

211C0684
FR0000064511-OP016-A03

16 mai 2011

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

SCHAEFFER-DUFOUR

(Euronext Paris)

- 1 - Le 16 mai 2011, à 12 heures 15, la Banque Neufilize OBC, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée H.G.D. Participations, contrôlée indirectement par M. Vincent Dufour par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Techniphoto¹, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société SCHAEFFER-DUFOUR.

A ce jour, M. Vincent Dufour détient, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés Techniphoto et H.G.D. Participations qu'il contrôle, 230 505 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant 378 549 droits de vote, soit 27,81% du capital et 25,64% des droits de vote de la société², selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Vincent Dufour	2 250	0,27	2 500	0,17
Techniphoto	147 794	17,83	295 588	20,02
H.G.D. Participations	80 461	9,71	80 461	5,45
Total	230 505	27,81	378 549	25,64

Aux termes d'engagements conclus entre le 15 mars et le 3 mai 2011, seize membres de la famille Dufour³ ainsi que la société A. Salmon SAS⁴ se sont engagés à apporter à la société H.G.D. Participations tout ou partie de leurs actions SCHAEFFER-DUFOUR, soit un total de 229 192 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant avant apport 424 504 droits de vote, soit 27,65% du capital et 28,75% des droits de vote de la société, selon une parité d'échange établie sur la base d'une valeur unitaire de l'action SCHAEFFER-DUFOUR de 24 €.

A l'issue de ces opérations d'apports, qui interviendront au plus tard le 15 juillet 2011, H.G.D. Participations détiendra :

¹ 99,96 % du capital et des droits de vote de H.G.D. Participations sont détenus par la société Techniphoto, elle-même contrôlée par Monsieur Vincent Dufour.

² Sur la base d'un capital composé de 828 831 actions représentant 1 476 328 droits de vote, conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

³ A savoir : MM. Vincent Dufour, Hubert Devaux, Gaston Dufour, Luc Dufour, François-Regis Motte, Régis Behagel, Mme Anne Dufour, MM. Francis Dufour, François Dufour, Hervé Dufour, Jacques-Yves Dufour, Jean-Luc Dufour, Patrice Dufour, Mmes Marie-Josèphe Leurent, Myriam Pollez et M. Bertrand Watine.

⁴ Société par actions simplifiée contrôlée par la famille Salmon.

- directement, 309 653 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant autant de droits de vote, soit 37,36% du capital et 24,17% des droits de vote de la société⁵ ;
- de concert avec MM. Luc Dufour et François-Régis Motte et la société Techniphoto, 460 639 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant 611 625 droits de vote, soit 55,58% du capital et 47,75% des droits de vote de la société, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
H.G.D. Participations	309 653	37,36	309 653	24,17
Techniphoto	147 794	17,83	295 588	23,07
Luc Dufour	292	0,04	584	0,05
François-Régis Motte	2 900	0,35	5 800	0,45
Total concert	460 639	55,58	611 625	47,75

H.G.D. Participations s'engage irrévocablement à acquérir la totalité des actions SCHAEFFER-DUFOUR non détenues directement par elle, à l'exception des 229 192 actions faisant l'objet des engagements d'apports susvisés et des 147 794 actions détenues par la société Techniphoto qui contrôle H.G.D. Participations⁶, soit un maximum de 371 384 actions, au prix de **24 € par action**, dividende 2010 détaché⁷.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur (article 231-18 du règlement général) a été déposé et est diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général.

- 2 - La suspension de la cotation des actions SCHAEFFER-DUFOUR est maintenue jusqu'à nouvel avis.

⁵ Sur la base d'un capital composé, après apports, de 828 831 actions représentant 1 281 016 droits de vote, conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

⁶ Techniphoto s'est engagée le 11 mai 2011 à ne pas apporter ses actions SCHAEFFER-DUFOUR à l'offre initiée par sa filiale H.G.D. Participations.

⁷ Un dividende de 0,60 € par action au titre de l'exercice 2010 sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2011 et mis en paiement à compter du 23 juin 2011.